



# TRÉON

## Informations Municipales



### *Horaires d'ouverture :*

#### *Mairie*

*Du lundi au samedi de 09h à 12h - Du lundi au vendredi de 14h à 18h  
(17h30 le lundi)*

*Rencontre avec les élus sur rendez-vous*

#### *Agence postale*

*Du lundi au samedi de 09h à 12h - Du lundi au vendredi de 14h à 17h*

#### *Bibliothèque*

*Le mercredi de 14h à 17h - Le samedi de 10h à 12h*

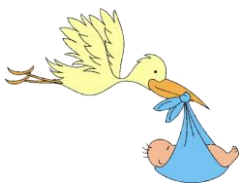
N°14



# État-civil 2018

## Naissances :

22 janvier	Maxence MARTIN	23 janvier	Amir ABOUALIATA
13 février	Claudio PIMENTA DA SILVA	16 juillet	Soan BONNET
13 août	Leny HUILLERY	25 septembre	Chloé SERFATI
27 septembre	Léana BEREZAI	10 octobre	Luna ROSO TRIGO
23 novembre	Nélya DIEU	28 novembre	Côme ROUSSEL
02 décembre	Yasmine FENNICH	26 décembre	Emir SEMMACHE



## Mariages :

07 mai	Aurélia VIVAS et Romaric DAUDIN
23 juin	Sandy MÉZIERES et Nicolas PILET
23 juin	Angélique VALLÉE et Nicolas PAPON
18 août	Mireille GAVARD et Daniel DUFOUR
01 septembre	Aurélie GENTY et Cyril FRUTEAU
08 septembre	Marie VINCENT et Fabien LONGY
15 septembre	Nina LION et Antonin ACHACHE
15 décembre	Sypa ANNE et Ibrahima DIOP



## Décès :

04 janvier	Marceline THION	16 février	Nelly DAMMERT
03 avril	Frédéric LIAIGRE	13 mai	Gabrielle CLÉMENT
18 juin	Roger BACLÉ	06 août	Paulette BABULA
13 septembre	Quentin GAUBICHER	08 décembre	Jean VALOGNES



## 3 PACS et 3 reconnaissances anticipées

A compter du 4 avril, un primeur s'installera tous les jeudis sur « l'ex parking du routier » de la rue de Châteauneuf

Reprise du ramassage des sacs de déchets verts à compter du 25 mars. Collecte limitée à 5 sacs par semaine et par habitation.



Suite à la collecte de papier, organisée par la mairie au profit des écoles, du 25 février au 1<sup>er</sup> mars, il a été collecté 7,960 tonnes. Merci de votre implication pour nos enfants. L'opération sera renouvelée fin 2019 début 2020.

La direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes lance un nouveau service public en ligne. Cette plateforme vous permet de signaler facilement les problèmes rencontrés lors de vos achats (erreur de prix, produit périmé, publicité trompeuse, etc...). Le signalement est enregistré dans une base de données. Si les signalements sont trop fréquents, nombreux ou d'une extrême gravité, un contrôle de l'établissement sera déclenché. Ainsi, si vous êtes confrontés à ces problèmes, vous pouvez aller sur la plateforme <https://signalconso.beta.gouv.fr>

Face à la crise actuelle, l'Association des Maires de France a proposé de recréer le lien de façon pacifiste et constructive. C'est pourquoi des maires ont décidé de mettre à disposition des habitants des cahiers de doléances afin de faire remonter vos revendications. L'ensemble des doléances des tréonnais a été transmis en préfecture début mars.

## Historique

L'ouverture des cahiers de doléances n'est pas une affaire récente. En effet en 1576, un Cahier de doléances était déjà ouvert à Tréon.

“Le Prieur de Tréon est absent (...) tout en touchant (...) les quatre ou cinq cents livres par chacun an de ferme et casuel.”

Cahiers de doléances de Tréon, bailliage de Chartres, 1576

# BRUIT de voisinage



Nous vous invitons à reprendre connaissance du bulletin d'informations communales n°11 concernant les droits et devoirs relatifs aux bruit et respect du voisinage.

L'utilisation d'appareils ou d'outils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage est règlementée.

Leur utilisation est autorisée :

du **lundi au vendredi**  
de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,  
les **samedis**  
de 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00,  
les **dimanches et les jours fériés**  
de 10h00 à 12h00.

# Vacances d'été 2019

Tréon Loisirs accueille vos enfants âgés de 3 à 17 ans, du 8 juillet au 30 août 2019.

L'accueil se fera de 8h00 à 18h30.



Inscriptions le 5 avril de 18h à 20h (tréonnais) et le 6 avril de 9h30 à 13h (pour tous)

mairie de Tréon.

Apportez votre avis d'imposition 2018

Contact:

[accueildeloisirs.treon@gmail.com](mailto:accueildeloisirs.treon@gmail.com)



JOURNÉES  
EUROPÉENNES  
DES MÉTIERS  
D'ART

A l'occasion des Journées Européennes des Métiers d'Art 2019

## Participez à notre JEU-CONCOURS !

MÉTIERS D'ART, SIGNATURES DES TERRITOIRES

SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 AVRIL 2019  
de 11h à 19h

POUR PARTICIPER ? RIEN DE PLUS SIMPLE !

Venez visiter les 3 ateliers, jouez et participer au tirage au sort.

### Jouez & Gagnez

- ★ 1 livre sur le vitrail
- ★ 1 bijou en verre
- ★ 1 stylo en bois en tourné
- ★ 1 photographie

Entrée gratuite

RENDEZ-VOUS DANS NOS ATELIERS !

JACQUES LECOMTE

Tourneur sur Bois  
21 rue du Val de Blaise  
28500 Tréon

CAMADE

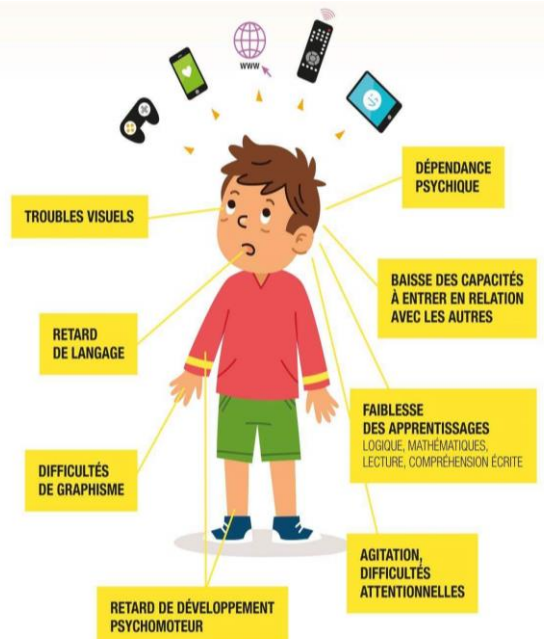
Maître verrier vitrailiste  
10 rue de l'église  
28500 Saulnières

L'ATELIER DU GRAND FEU

Maître verrier vitrailiste  
9 rue Saint Marc  
Marville les bois  
28170 St Sauveur Marville

# ENFANT ET ÉCRANS

la nature des risques





# LE TRANSPORT À LA DEMANDE



**linéad**  
L'Agglo vous transporte !

**JE RÉSERVE MES TRAJETS AU** **N°Cristal 0970 820 621**  
2 € le ticket unitaire APPEL NON SURTAXE

J'HABITE DANS LA COMMUNE DE TREON

**JE CHOISIS MON ARRÊT DE MONTÉE, MA DESTINATION**  
et mes horaires parmi les possibilités suivantes .....



### ARRÊT PROCHE DE CHEZ MOI

- 📍 RD-928 : face au 17 rue de Châteauneuf
- 📍 Fortisle Centre : face au 12, rue St-Fortuné
- 📍 Fortisle Silo : près du Clos Liefard, sur la D135.2
- 📍 Salle des fêtes : devant la salle des fêtes, située Grande Rue



### ARRÊT DE DESTINATION

### ARRIVÉE

### RETOUR

À choisir dans les 6 communes  
du secteur vert

**9h45**

**11h15**

ou **14h45**

ou **16h15**

**SAINT-RÉMY-SUR-AVRE** : 📍 Centre : 9, rue de Verdun, à côté du théâtre

**NONANCOURT** : 📍 Victor Hugo : 4, rue Grande / 📍 L'Espérance : 3, quai de l'Espérance

**ST-LUBIN-DES-JONCHERETS** : 📍 Poste : 10, rue de la Baronnie

**BREZOLLES** : 📍 Centre : arrêt de car situé au 4, rue Saint-Jean

**TRÉON** : 📍 RD-928 : face au 17 rue de Châteauneuf

**CHÂTEAUNEUF-EN-THYMERAIS** : 📍 Durolens : arrêt de car situé au 6, rue Durolens



### ARRÊT DE DESTINATION

### ARRIVÉE

### RETOUR

À choisir à Dreux ou Vernouillet

**9h15** ou **10h30**

**10h30** ou **12h00**

ou **14h15** ou **15h30**

ou **15h30** ou **17h00**



Horaires valables du lundi au samedi, sauf jours fériés  
Pour les Personnes à Mobilité Réduite, les trajets se déroulent de l'adresse du domicile vers une adresse au choix sur l'une des 8 communes de destination.

# Tarifs 2019

## SALLE DES FÊTES

Location commune	420 €
Location hors commune	820 €
Forfait chauffage commune	90 €
Forfait chauffage hors commune	180 €
Journée en semaine	200 €
Forfait chauffage journée semaine	50 €
Arrhes de location	200 €
Caution	500 €

## SALLE DES ASSOCIATIONS

Location commune	250 €
------------------	-------

## BIBLIOTHEQUE

Cotisation commune	4,30 €
Cotisation hors commune	7 €

## CIMETIERE

Concession trentenaire	101 €
Concession cinquantenaire	138 €
Concession perpétuelle	340 €
Concession cinéraire cinquantenaire	101 €
Acte de superposition ou dépôt d'urne	75 €
Dispersion de cendres	75 €
Frais d'enregistrement trésor public (uniquement pour les perpétuelles)	25 €

## SERVICE DES EAUX

Location de compteur	21 €
Prix du m <sup>3</sup>	1,47 €
Compteur gelé	206 €

## Les responsables du déneigement



## Un peu d'histoire...

*Les commerçants et artisans de Tréon jusqu'en 1945  
d'après M. Pierre Torcheux - doyen de Tréon*

*Monsieur Charpentier*

*20 rue de Châteauneuf*

*Maréchal ferrant.*

-----oOo-----

*Auguste et Walmyr*

*Rois de la forge*

*André le fils de Walmyr sera qualifié au même titre.*

*Réparation de matériel agricole de toutes sortes,  
charrues, herbes, semoirs, faucheuses etc. . .*

*Remise en état des socs de brabant, de versoirs et  
autres outillages.*

*Confection de bandage à la cintreuse et montage à  
chaud sur roues de tombereaux ou de fourragères. À  
l'époque la soudure électrique n'existait pas encore  
dans nos campagnes, tout était soudé avec des  
plaquettes spéciales à la forge, c'était un travail de  
titane.*

*Les forgerons ne manquaient jamais de travail.  
Les patrons ou les chefs de cultures profitaient  
souvent des jours pluvieux ou avant les grands  
travaux des champs pour envoyer leurs charretiers  
faire ferrer les chevaux.*

*Dans cette entreprise il y avait aussi un appareil  
qui était appelé un travail. Cet outil construit  
entièrement en bois très costaud était prévu pour  
tenir un cheval ou un autre gros animal, en cas  
d'intervention difficile, par exemple la castration ou  
autres opérations.*

*Ici on faisait aussi des travaux de serrurerie des  
portes, des verrières ou autre suivant la demande des  
clients.*

*Cette maison était très connue pour son sérieux.*



## Dates à retenir 2019

- Samedi 30 mars Soirée couscous de l'Amicale sportive
- Mercredi 08 mai Commémoration de l'armistice 39-45
- Dimanche 12 mai Concours au centre équestre
- Samedi 18 mai Exposition vente association savoir partager
- Dimanche 26 mai Élections européennes
- Vendredi 31 mai Fête des voisins
- Samedi 8 juin Fête de la pêche
- Vendredi 14 juin Kermesse des écoles
- Mardi 18 juin Commémoration de l'appel du gal de Gaulle
- Samedi 22 juin Fête de la musique
- Samedi 29 juin Feu de la Saint Jean et feu d'artifices
- Dimanche 23 juin Concours au centre équestre
- Samedi 13 juillet Bal des pompiers
- Dimanche 14 juillet Fête nationale
- Dimanche 1 septembre Foire à tout de l'Amicale sportive
- Lundi 2 septembre Rentrée scolaire
- Dimanche 29 septembre Buffet campagnard du Club de l'amitié
- Dimanche 11 novembre Commémoration armistice 14-18
- Samedi 30 novembre Marché de Noël

Liste non exhaustive - certaines dates sont susceptibles d'être modifiées

## Rentrée 2019

### inscriptions en maternelle Concerne les enfants nés en 2016.



Pré-inscription en mairie

Venir avec le livret de famille et un justificatif de domicile.

## OSEZ AGIR...

Devenez sapeur-pompier volontaire  
L'engagement citoyen est le fondement de l'organisation des secours en France. Il est une des conditions nécessaires qui permettent d'assurer des interventions rapides et efficaces, partout en France. Le département d'Eure et Loir compte moins de 2 000 sapeurs-pompiers volontaires. Ce n'est pas suffisant pour faire face aux 26 000 demandes de secours annuelles.

Le SDIS28 recrute.

Alors n'hésitez pas !  
Contactez et renseignez vous auprès de la mission volontariat du SDIS28  
7 rue Vincent Chevard -  
28000 Chartres  
ou au centre d'intervention d'Aunay / Tréon.

## Seconde vie



La cloche, muette depuis des décennies, qui était initialement ancrée au niveau des anciennes classes situées dans la cour de l'école maternelle (dojo) a repris du service au sein de la cour de récréation de l'école élémentaire.

## Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Suite aux orages de mai et juin dernier, la mairie a déposé auprès de la préfecture d'Eure-et-Loir des dossiers de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Après l'arrêté du 23 juillet 2018 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle de la commune de Tréon pour les inondations du 28 mai, un nouvel arrêté du ministère de l'intérieur en date du 28 décembre 2018 publié au journal officiel du 30 janvier 2019 reconnaît en état de catastrophe naturelle la commune pour les événements orageux et les inondations des 4 au 5 juin 2018 et 11 au 12 juin 2018.

Les habitants ayant déclaré un sinistre suite aux inondations du 28 mai doivent informer leur compagnie d'assurance de la reconnaissance de la commune en catastrophe naturelle.

# INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Jusqu'au

MARS 2019

31



Sur place



au guichet de votre mairie

**Formulaire d'inscription complété + carte d'identité + justificatif de domicile**

## Élections 2019

Les élections européennes se tiendront le dimanche 26 mai 2019. Vous êtes absent-e le jour du vote ? Vous pouvez voter par procuration en choisissant un mandataire.

**Soyez prévoyant : effectuez vos démarches le plus tôt possible !**

Possibles à tout moment de l'année, les démarches pour établir votre procuration doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement en mairie. En cas de procuration établie la veille du scrutin, le mandataire risque de ne pas pouvoir voter si la commune ne l'a pas reçue à temps.

### Choisir son mandataire

Assurez-vous que la personne choisie pour voter à votre place est bien inscrite sur les listes électorales de votre commune et qu'elle soit en capacité de voter pour l'élection (être de nationalité française). Vérifiez également qu'elle ne dispose pas déjà d'une procuration établie en France.

### Préparez votre procuration en ligne

Vous pouvez remplir votre demande de vote par procuration depuis votre ordinateur personnel, en utilisant le formulaire Cerfa disponible en ligne. Une fois complété, en respectant les indications, le formulaire administratif doit être imprimé sur deux feuilles.

### L'établissement de la procuration

Vous devez vous présenter en personne au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail afin de faire valider votre demande. Une fois ces formalités remplies, le récépissé vous sera remis en mains propres. Si vous ne disposez pas d'un ordinateur connecté à internet et d'une imprimante, vous pouvez toujours utiliser les formulaires cartonnés disponibles aux guichets des autorités habilitées.

## Cartes d'électeur

Pour pouvoir voter lors des prochaines échéances électorales, en plus de la carte d'électeur, il vous sera obligatoirement demandé de présenter une pièce afin de justifier de votre identité.

Les pièces acceptées sont la carte nationale d'identité, le passeport, la carte vitale (avec photo), le permis de conduire, carte SNCF (avec photo). La liste complète des pièces acceptées est disponible sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr).

Les cartes électorales de la commune de Tréon seront distribuées après le 1<sup>er</sup> avril.



**LE 14 MAI 2019 LES FRÉQUENCES DE LA TNT CHANGENT !**



**TOUS | À VOS | POSTES!**

**POUR CONTINUER  
À RECEVOIR LA TNT**



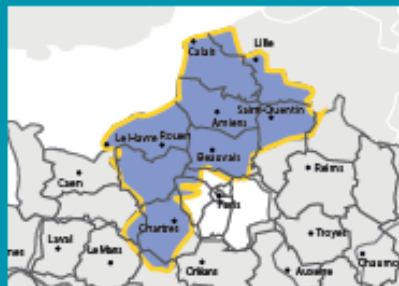
Si vous recevez la télé par antenne réseau\*, vous risquez de perdre certaines chaînes !

Pour les retrouver : c'est simple ! Le 14 mai, faites une recherche de chaînes à l'aide de votre télécommande.

**✓ POUR ÊTRE PRÊT LE 14 MAI 2019**

- 1 VÉRIFIEZ SUR [RECEVOIRLATNT.FR](http://RECEVOIRLATNT.FR) QUE VOUS ÊTES BIEN CONCERNÉ PAR LES CHANGEMENTS DE FRÉQUENCES DE LA TNT LE 14 MAI.
- 2 EN AMONT DU 14 MAI, EN HABITAT COLLECTIF, ASSUREZ-VOUS QUE LE GESTIONNAIRE DE L'IMMEUBLE A BIEN ANTICIPÉ LA RÉALISATION DE TRAVAUX D'ADAPTATION DE L'ÉQUIPEMENT COLLECTIF AFIN DE CONTINUER À RECEVOIR LA TÉLÉVISION APRÈS CETTE DATE.
- 3 LE JOUR J, EN HABITAT COLLECTIF OU INDIVIDUEL, EFFECTUEZ UNE RECHERCHE DES CHAÎNES SUR CHACUN DES TÉLÉVISEURS RELIÉS À L'ANTENNE RÉSEAU POUR RETROUVER L'ENSEMBLE DE L'OFFRE TNT.
- 4 SI DES PROBLÈMES DE RÉCEPTION PERSISTENT MALGRÉ LA RECHERCHE DES CHAÎNES, VÉRIFIEZ LES INFORMATIONS DISPONIBLES SUR [RECEVOIRLATNT.FR](http://RECEVOIRLATNT.FR) ET/OU APPELEZ LE 0970 818 818.

**POUR LA PHASE 12,  
LES OPÉRATIONS  
DE RÉAMÉNAGEMENT  
DE FRÉQUENCES  
AURONT LIEU DANS LA  
NUIT DU 13 AU 14 MAI  
2019.**



LES TRAVAUX SUR LES NOMBREUX ÉMETTEURS DE LA ZONE PEUVENT NEANMOINS, POUR QUELQUES-UNS D'ENTRE EUX, PERDURER 2 À 3 JOURS APRÈS CETTE DATE.

  
**RECEVOIRLATNT.FR**

OU

  
**ASSISTANCE.  
RECEVOIRLATNT.FR**

OU

  
**0970 818 818**  
OUVERT DU LUNDI AU  
VENDREDI DE 8H À 19H  
(APPEL NON SURTAXÉ)

## Nos doyens de la commune de Tréon

*TORCHEUX Pierre  
Né le 19 août 1924*

*BROUTIN Yolande  
Née le 24 mai 1925*



### PORTAGE DE REPAS

*La mairie par le biais du fournisseur des repas du restaurant scolaire propose aux personnes âgées le portage de repas à domicile du lundi au vendredi.*

*Modalités et renseignements auprès de la mairie.*

### Démarches en mairie

*- Vous quittez la commune, veuillez signaler en mairie la date de votre départ et votre nouvelle adresse. Il sera procédé également à un relevé du compteur d'eau.*

*- Vous arrivez à Tréon, une visite à la mairie vous permettra d'obtenir tous les renseignements utiles sur le fonctionnement de la commune et vos démarches administratives.*



## Le mot du maire

*En ce début d'année 2019, il est de coutume de retracer les actions de l'année passée. Malgré un contexte économique difficile avec la poursuite de la baisse des dotations de l'état, les taux communaux d'imposition n'ont pas bougé cette année.*

*En 2018 de nombreux travaux ont été réalisés ou finalisés. En premier temps l'année a commencée par l'inauguration de la salle des fêtes après 1 an et demi de travaux. Pendant l'été la rénovation de l'ensemble des plafonds de l'école élémentaire ainsi que la peinture de classes ont été accomplis.*

*Suite aux trois épisodes orageux du printemps il a été réalisé le curage du Pont Blin ainsi que la création de voies de déviations afin de doubler l'écoulement de l'eau en cas de fortes arrivées.*

*En effet le premier semestre 2018 a connu deux épisodes neigeux et trois forts orages, je tiens particulièrement à remercier l'ensemble des habitants qui ont œuvrés sur le territoire communal lors de ces évènements climatiques.*

2019

*retro photo 2018*

*budget 2018*

Chq sipis

Mouvements des containers de l'école et de la salle des fêtes

Enlèvement du container ecotextile

